

PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

AIDE À LA RÉALISATION



Service instructeur PSF/FFTir – Département développement - Mise à jour : Novembre 2020



INTRODUCTION

Le montage d'un dossier complet est un élément indispensable à toute demande de subvention dans la cadre du **Projet Sportif Fédéral (PSF)**.

Ce document a pour but de vous aider à rédiger le projet de votre structure à la fois pour **permettre le développement** de celle-ci mais aussi pour compléter vos demandes de subventions.

Pourquoi décrire son projet ?

- Donner du sens à ses actions au sein de l'association
- Faire le point sur l'association
- Avoir une ligne directrice commune à l'ensemble des acteurs
- Présenter et communiquer sur l'association



REPÈRES POUR CONSTRUIRE LE PROJET

ENJEUX POUR L'ASSOCIATION

- **Environnement** : (particularités locales, partenariats, population...)
- **Publics accueillis** : (typologie des licenciés et des pratiques sportives organisées)
- **Vie fédérale** : (ce que fait la structure pour s'intégrer dans la vie de sa fédération)
- **Volet sportif** : (champs d'intervention de l'association...)
- **Volet éducatif** : (valeurs mises en avant dans l'enseignement du sport...)
- **Volet social** : (actions pour des publics cibles)
- **Volet économique et organisationnel** : (ressources humaines et finances disponibles...)



ÉLÉMENTS À RESPECTER

- **La pertinence et la sincérité des projets :**

Les objectifs doivent être ambitieux mais réalisables.

L'octroi de subvention en rapport avec ce projet engage de manière ferme l'association. La non-réalisation des actions subventionnées entraîne la restitution obligatoire des sommes attribuées !

ÉLÉMENTS À RESPECTER

- **L'adéquation avec le plan de développement fédéral et sa déclinaison au niveau de la ligue d'appartenance :**

La FFTir a décliné sur [son site internet](#) les grands axes de sa politique de développement.

Il est impératif de s'appuyer sur ces grands axes pour pouvoir mettre en place des actions cohérentes et subventionnables.

ÉLÉMENTS À RESPECTER

- **Valoriser ses points forts et s'appuyer sur les actions déjà entreprises par le passé :**

Très souvent les politiques de développement engagées par les associations sur les actions passées correspondent parfaitement à leurs besoins grâce à une très bonne prise en compte de leur environnement et de leur population.

PLAN TYPE DE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

PARTIE 1

Analyse de l'état des lieux et diagnostic

PARTIE 2

Objectifs pour les années à venir et
objectifs prioritaires pour l'année en cours

PARTIE 3

Moyens nécessaires à la réalisation

PARTIE 4

Critères d'évaluation du projet

DIAGNOSTIC / ÉTAT DES LIEUX

PRÉSENTER ATOUTS ET FAIBLESSES

Cette 1^{re} phase a pour but de recueillir un maximum d'informations sur l'association, et ce, dans des domaines exprimant les problématiques majeures de la structure. Ce recensement de données permettra de réaliser une photographie claire de l'association et de son environnement puis favorisera la seconde phase : l'analyse.

L'état des lieux constitue l'élément de base des réflexions.

Nous vous conseillons de mettre en place un collectif de membres volontaires mais également capables de réaliser et remplir l'état des lieux de l'association.



DIAGNOSTIC / ÉTAT DES LIEUX

PRÉSENTER ATOUTS ET FAIBLESSES

L'analyse est la deuxième phase du diagnostic.

Cette étape, par le biais de l'interprétation des résultats de l'état des lieux, a pour but de repérer les besoins de l'association par l'identification de ses forces et faiblesses.

Des ressources extérieures peuvent vous aider dans l'élaboration de votre diagnostic.

Quelques exemples d'interlocuteurs que vous pouvez solliciter : le CROS/CDOS, un cabinet privé, les DLA, les collectivités territoriales...



DIAGNOSTIC / ÉTAT DES LIEUX

PRÉSENTER ATOUTS ET FAIBLESSES

L'équipe projet lors de l'analyse sera chargée de :

- Repérer les besoins de l'association
- Prioriser ces besoins
- Faire émerger des objectifs ou axes de travail permettant de construire le projet de l'association.

Selon les différents volets :

- Environnement de l'association
- Ressources humaines de l'association
- Participation à la politique fédérale
- Participation à la vie sportive fédérale
- Volet éducatif
- Volet social
- Volet économique et organisationnel

OBJECTIFS POUR LES ANNÉES À VENIR

OBJECTIFS PRIORITAIRES POUR L'ANNÉE EN COURS

Les orientations choisies représentent la politique de la structure. Ce document est donc le garant des choix entrepris et de l'esprit qui anime l'association.

- **Renforcer les points forts - Améliorer les points faibles**
- **Différencier le calendrier des actions en fonction des priorités à court, moyen et long terme selon les volets**

Dans un souci d'adhésion et d'implication de tous les membres, penser à expliquer à ceux qui n'ont pas pu participer à la réalisation du projet, les différents éléments et choix qui le composent.

MOYENS NÉCESSAIRES À LA RÉALISATION

MOYENS POUR CHAQUE OBJECTIFS DÉSIGNÉS

Ce plan d'actions est un tableau de bord permettant de disposer d'une vision globale des actions et les rendre lisibles tant pour les personnes extérieures que pour les acteurs eux-mêmes.

- **Pour chaque action présenter :**
 - Les actions que vous souhaitez entreprendre
 - Publics cibles / Date / Indicateur d'évaluation
 - Les moyens nécessaires à leur mise en place
 - Moyens humains
 - Moyens matériels et logistiques
 - Moyens financiers
 - Les délais qui leur sont impartis
 - Durée / Échéancier

CRITÈRES D'ÉVALUATION

L'évaluation mesure la bonne marche du projet et vérifie si les objectifs sont atteints.

Elle est à l'origine des modifications et de la réorientation du projet en fonction des éléments mis en évidence. Elle permet de légitimer les prises de décisions sur ces ajustements ou changements à adopter ou encore justifier la réalisation partielle d'actions auprès de financeurs.

Les critères et la forme de l'évaluation choisis doivent avoir fait l'objet d'une réflexion préalable afin qu'elle puisse être la plus facile et la plus opérante possible.

Ce suivi peut être fait sur un tableau de bord sur 4 ans



CRITÈRES D'ÉVALUATION

Il est intéressant de mettre en place une commission de suivi chargée des bilans et d'évaluer le projet et ses actions par rapport aux objectifs et par rapport aux bilans quantitatifs et qualitatifs.

L'évaluation repose sur différents critères :

- Quantitatifs
- Qualitatifs

Et peut se réaliser sous différentes formes :

- Entretiens qualitatifs
- Questionnaires
- ...

LES OUTILS UTILES

POUR LA RÉDACTION DU PROJET DE L'ASSOCIATION

- **Les compte-rendu détaillés de vos assemblées générales**
- **Les documents supports des demandes de subvention faites auprès de toutes les collectivités et organismes publics**
- **Les documents qui relatent les priorités de la politique fédérale ainsi que celle des ligues régionales**



ACTIONS ÉLIGIBLES

EN ADÉQUATION AVEC NOS ORIENTATIONS FÉDÉRALES DÉTAILLÉES DANS LA LETTRE DE CADRAGE 2021

- **Développement de la pratique**

- Amélioration infrastructure, actions public féminin, actions public jeunes, renforcement de l'encadrement...

- **Développement de l'éthique et de la citoyenneté**

- Promotion des valeurs, respect des règles, prévention, sensibilisation...

- **Promotion du sport santé**

- Actions Seniors, Hygiène, sécurité, Para-sport...

- **Plan France relance**

- Aides aux associations en grande difficultés, reprise de l'activité, mise en place protocole sanitaire...

- **Accession au sport de Haut-Niveau**

- Optimisation de l'entraînement ETR/PPF, Formation encadrement ETR/PPF...



**Le service instructeur du PSF
&
le département développement de la FFTir**

se tiennent à votre disposition pour toute aide
dans la rédaction de votre projet

à l'adresse mail suivante :
psftir@fftir.org